



**Centre International de Conseil,
de Recherche et d'Expertise en
Droits de l'Homme**

**RAPPORT ANNUEL
2016**

Rapport d'activités 2016 du Centre International de Conseil, de Recherche et d'Expertise en Droits de l'Homme, CICREDHO

ISBN 978-2-9559808-1-1



© CICREDHO



**Centre International de
Conseil, de Recherche et
d'Expertise en Droits de
l'Homme**

CICREDHO	CICREDHO
Boulevard Sio,	Route de peney 12
Djia Sokpanou Hédzranawoé	1214 Vernier
BP 7271 Lomé – Togo	Genève - Suisse
Tel. +228 91 58 90 12	Tel. +41 77 966 24 96
(Whatsapp)	
Email : info.cicredho@gmail.com	
Site Web. www.cicredho.org .	
Email. info.cicredho@gmail.com	
Site Internet : www.cicredho.org	
Facebook: Cicredho Togo	
Twitter: @cicredho	

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
Mot du président.....	4
Assemblée générale constitutive.....	5
ACTIVITÉS, DYNAMIQUES ET IMPACTS.....	6
Rendre l'information disponible et accessible.....	6
→ Un site internet, une matrice d'informations sur le Togo.....	6
✓ Mécanismes internationaux des droits de l'homme.....	6
✓ Mécanismes africains des droits de l'homme.....	7
→ Monitoring auprès des organes de traités qui examinent le Togo.....	8
✓ Comité des droits de l'homme : liste de questions.....	8
✓ Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) : examen du Togo..	8
Mobilisation des OSC pour l'Examen Périodique Universel (EPU) du Togo.....	9
→ Appel à la mobilisation de la société civile.....	9
→ Soumission des recommandations de l'Appel aux Etats en vue de l'examen.....	10
→ Participation à l'examen	10
→ Table Ronde sur le processus de mise en œuvre des recommandations.....	11
→ Proposition d'une feuille de route EPU.....	12
→ Diffusion de la feuille de route EPU.....	13
→ Compilation des recommandations formulées au Togo par des mécanismes nationaux, africains et internationaux des droits de l'homme, 2000 – 2016.....	13
→ Ligne des activités EPU.....	14
Communiqués.....	14
PERSPECTIVES.....	15
Recherche et capitalisation des pratiques des OSC.....	15
→ Revue Pratique des Droits de l'Homme (RPDH).....	15
Pôles d'expertise en droits de l'homme.....	15
→ Pôle d'Assistance Juridique (PAJU).....	15
→ Observatoire des Investissements en Droits de l'Homme (OBIDH).....	15
→ Pôle des droits économiques, sociaux et culturels (PODESC).....	16
Plan stratégique 2017 – 2019.....	16
RAPPORT FINANCIER.....	17

INTRODUCTION

La qualité au service des droits de l'homme

Le Centre International de Conseil, de Recherches et d'Expertise en Droits de l'Homme (CICREDHO) est né d'une volonté résolue de qualité.

Qualité dans la réflexion et la recherche en matière des droits de l'homme en dépassant les habitudes et considérations supposées et empiriques pour des faits établis et traités techniquement et juridiquement.

Qualité aussi dans la pratique des droits de l'homme pour apporter une touche de capitalisation, de mutualisation et de partage des pratiques et outils innovants développés en milieux ruraux et urbains sur diverses problématiques.

Qualité encore par rapport au regard et à l'analyse des faits auxquels il faut appliquer non pas la politique mais des faits politiques et sociétaux scrutés à l'aune du droit interne, du droit régional et du droit international des droits de l'homme, pour révéler les problématiques et proposer des recommandations réalistes et réalisables.

Mot du président

Qualité encore et toujours par rapport aux liens qu'il faut créer, maintenir, développer et enrichir entre organisations de la société civile et autres acteurs intéressés pour les mobiliser autour d'objectifs communs dans une synergie d'actions convergentes.

Qualité enfin dans un souci de rapprocher davantage le régional et l'international du national en servant de tremplin et de catalyseur pour que les instruments régionaux et internationaux des droits de l'homme prennent corps avec et pour les personnes titulaires des droits.

En cinq mois d'existence (août-décembre 2016), CICREDHO s'est dépassé pour passer à l'action de concert avec d'autres acteurs. Fort de l'expertise et de l'expérience techniques et pratiques de ses membres, il est allé de Dapaong à Genève en passant par Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé et Kara pour servir, informer, former, mobiliser, inciter et plaider.

Nous sommes fiers de servir les acteurs des droits de l'homme au Togo. Nous sommes heureux d'apporter de la qualité à l'œuvre féconde des droits de l'homme qui est en marche au Togo. Nous sommes engagés à appuyer et à soutenir les actions et les initiatives qui contribuent à l'enracinement des droits de l'homme, à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance au Togo, en Afrique et dans le monde.

Yao AGBETSE
Président



Assemblée générale constitutive 2016

Création

L'assemblée générale constitutive du Centre International de Conseil, de Recherche et d'Expertise en Droits de l'Homme (CICREDHO) s'est tenue à Lomé - Hédzranawoé le 30 juillet 2016. Elle a offert l'opportunité aux membres fondateurs d'approfondir la réflexion et l'analyse sur les objectifs, le champ d'action, les moyens, les ressources pour son action ainsi que sur l'articulation des activités en lien avec les organisations de la société civile déjà opérationnelles.

L'adoption des statuts a scellé la naissance de l'association. Un bureau directeur de 5 personnes a été élu pour 2 ans pour tenir les rennes :

- Président : Yao AGBETSE
- Secrétaire général : Alphonse Kodjo AKAKPO
- Trésorier général : Atsou Kossi KAGLAN
- Premier Conseiller : Kodjovi EDEH
- Deuxième Conseillère : Issoyotou KABISSA

CICREDHO est une association qui vise à réaliser et à apporter une expertise technique de qualité en matière de renforcement de capacités des organisations de la société civile (OSC) sur diverses thématiques, notamment la recherche, le plaidoyer, la capitalisation, le suivi des investissements en matière des droits de l'homme et l'assistance juridictionnelle. Il ambitionne de développer des pôles d'expertise et des bases de données sur diverses thématiques, y compris les droits économiques, sociaux et culturels.

CICREDHO met à la disposition des OSC des informations nécessaires pour le plaidoyer et l'élaboration de leurs rapports alternatifs auprès des mécanismes régionaux internationaux de supervision des droits de l'homme. Il donne la parole aux OSC pour diffuser leurs pratiques, leurs approches et relaye les résultats de leurs opérations.

CICREDHO est une œuvre au service des droits de l'homme et de leur ancrage au Togo.

Vision

Contribuer de concert avec toutes les forces vives à la jouissance effective par les enfants, les femmes et les hommes, sans discrimination aucune, de leurs droits fondamentaux dans un environnement favorable à la préservation, à la promotion, à la protection, à la mise en œuvre, à la supervision et à la revendication de ces droits.

Mission

CICREDHO vise à offrir aux organisations de la société civile, y compris les syndicats et les associations de jeunes un espace et des opportunités de :

1. Capitalisation des acquis et des bonnes pratiques ;
2. Service de conseils en droits de l'homme ;
3. Mutualisation des techniques et approches d'intervention ;
4. Professionnalisation des opérations en matière de gestion des ressources administratives, humaines, logistiques et financières, de recherches, de management des connaissances et des acquis, et d'analyse objective des situations des droits de l'homme
5. Renforcement des capacités, des outils, des approches et des techniques d'intervention ;
6. Centre de ressources pour la visibilité de l'ensemble des engagements conventionnels et des recommandations formulées par des mécanismes au niveau national, régional et international, ainsi que les avancées réalisées dans leur mise en œuvre et les défis rencontrés, afin de favoriser le monitoring
7. Incitation à des actions concertées pour le respect des engagements conventionnels et le renforcement des mécanismes nationaux de mise en œuvre et de suivi des droits de l'homme.



PROGRAMMES, DYNAMIQUES ET IMPACTS

Rendre l'information relative aux droits de l'homme sur le Togo disponible et accessible

Disposer de l'information, c'est se prédisposer à œuvrer, en connaissance de cause, en tant que force d'actions, de propositions, et d'influence. La qualité des actions de la société civile est tributaire de la disponibilité et de l'accessibilité d'informations de qualité. Le lien entre le suivi, l'évaluation et le monitoring des droits de l'homme est établi avec le niveau, l'étendue et la qualité des informations disponibles. C'est pourquoi CICREDHO a fait de son site internet un réservoir d'informations actualisées au service des acteurs des droits de l'homme au Togo.

Un site internet, une mine d'informations sur le Togo

Le site internet est conçu pour être une base de données sur les engagements conventionnels et non conventionnels, les recommandations émanant de mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme ainsi que l'agenda africain et international relatif aux droits de l'homme sur le Togo.

Mécanismes internationaux des droits de l'homme

Base de données sur les organes de traités

Une base de données est consacrée à chacun des 10 organes de traités des Nations Unies. Pour chaque organe de traités, elle est subdivisée en 3 parties régulièrement actualisées:

- Les dates de signature et de ratification de chacune des Conventions et de leurs protocoles facultatifs, les déclarations interprétatives et réserves éventuelles formulées. Cette partie a pour vocation de donner des **points de repère juridique** et d'éclairer sur l'étendue des engagements, y compris les restrictions sous forme de déclarations, de réserves ou d'une quelconque clause de limitation des engagements conventionnels.
- Les examens passés ainsi que l'ensemble de la documentation relative au processus de l'examen et du suivi de la mise en œuvre des recommandations. La documentation va du rapport national aux rapports de suivi des OSC ou des lettres de relance du Comité, en passant par la liste de questions, les réponses à la liste de questions, le compte rendu des examens, les rapports alternatifs des OSC et de la CNDH et les Observations finales. Cette partie a pour objectif de mettre à la disposition de tous les acteurs la **matière de travail et de suivi** de la situation des droits de l'homme au Togo.
- Les dates des prochaines échéances. Cette partie a pour objectif d'**alerter** les acteurs les calendriers des examens et à assurer une **veille**.

Centre de données sur les Procédures spéciales

Cette base de données cible les activités des Rapporteurs spéciaux et des Groupe de travail sur le Togo. Les noms, les dates de visite au Togo, les rapports et conclusions finaux, les références des documents offrent aux acteurs une panoplie d'informations rassemblées et accessibles en un seul endroit.

Banque de données sur l'Examen Périodique Universel (EPU)

Toute la documentation relative au 1^{er} et au 2^{ème} cycle de l'EPU du Togo est classée, ordonnée et accessible. La soixantaine de documents est répertorié ainsi: *Avant l'examen* : les rapports nationaux, la compilation des Nations Unies, les contributions des OSC et de la CNDH et des organisations internationales, les questions préalables posées par les Etats

Au cours de l'examen : Les vidéos de l'examen et de l'adoption du rapport final

Après l'examen : Les rapports finaux et les observations/commentaires du Togo sur les recommandations acceptées et notées (rejetées) ainsi que les rapports à mi-parcours de l'Etat, les rapports de suivi des OSC.

Conseil des droits de l'homme (procédures spéciales, EPU) et Comités

CICREDHO relaie sur son site des informations relatives aux sessions du Conseil des droits de l'homme, notamment l'EPU et les procédures spéciales, ainsi que les organes de traités et les appels à contributions sur des thématiques intéressantes. Il a notamment informé les OSC actives sur les problématiques de la traite des êtres humains au Togo de l'appel à contributions lancé par la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, Urmila BHOOLA, prépare un rapport thématique sur [le droit à un recours effectif des victimes des formes contemporaines d'esclavage](#).

CICREDHO a entamé une série de démarches auprès des détenteurs de mandats pour des visites *in situ* au Togo.

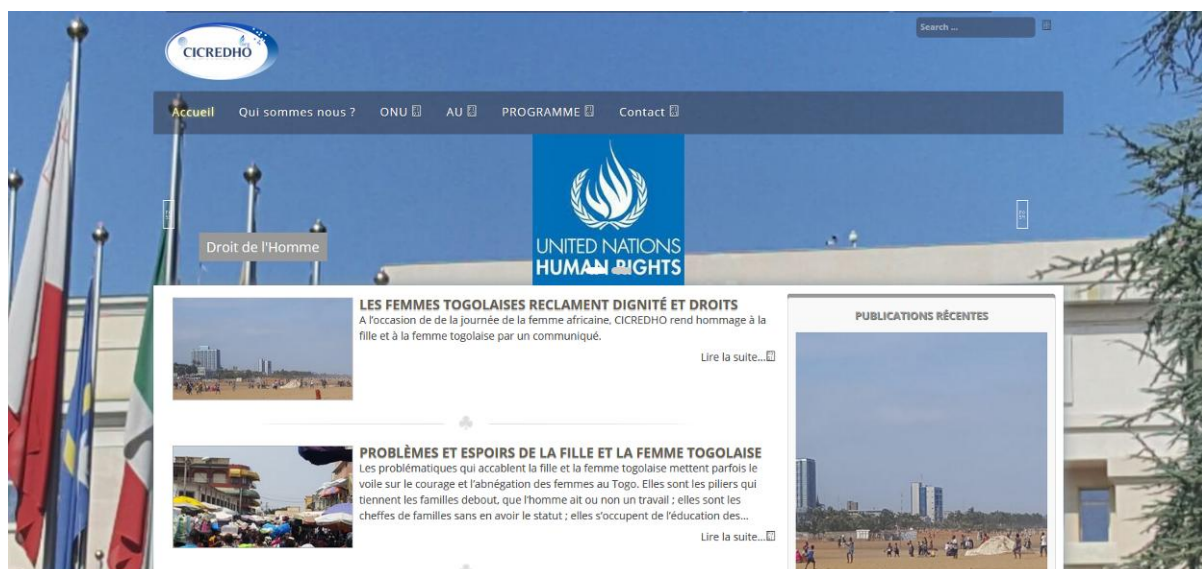
Mécanismes africains des droits de l'homme

Répertoire de données sur la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)

Il donne accès à la jurisprudence de la Commission sur le Togo. L'ensemble des communications traitées depuis 1989 et les conclusions de la Commission sont disponibles tout comme les Observations finales adoptées à l'issue de l'examen de la situation des droits de l'homme au Togo par rapport aux engagements conventionnels du Togo en vertu de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Par ailleurs, les résolutions relatives au Togo sont également accessibles.

Base de données sur le Comité africain d'experts des droits et du bien-être de l'enfant (CADEBE)

Le site internet informe les OSC sur les possibilités de coopération et de collaboration, l'organisation et le fonctionnement du Comité ainsi que ses activités de prévention et de protection.



Monitoring auprès des organes de traités qui examinent le Togo

Comité des droits de l'homme : liste de questions

Avant la tenue de la 118^{ème} session du 17 octobre au 4 novembre 2016 du Comité des droits de l'homme (CCPR) au cours de laquelle la liste de questions en vue du 5^{ème} rapport périodique à venir du Togo devrait être adoptée, les informations relatives à ladite session ont été diffusées. Il a été insisté sur l'opportunité et la possibilité pour les OSC d'influencer l'élaboration de cette liste de questions à travers la soumission d'informations alternatives sous forme de rapports.

Après l'adoption de la liste de questions, le document a été également diffusé. Les thématiques retenues ont été mise en exergue et des pistes de travail sont proposées aux OSC. Les conseils techniques ont incité les acteurs de la société civile à commencé le plus tôt possible le processus de rédaction de leur rapports. Ils sont articulés autour des points suivants :

- Utilisation de la liste de questions comme document de référence pour l'élaboration des rapports alternatifs des OSC
- Adoption d'une démarche paradigmatique qui apporte au Comité des informations actualisées sur le cadre législatif, institutionnel, opérationnel et les pratiques subséquentes.
- Un rapport plutôt factuel qui combine analyse juridique et fonctionnement des institutions, plans, stratégies, programmes et services censés donner effet aux [recommandations formulées par le Comité en 2011](#).
- Fournir des données statistiques désagrégées et tenir compte des indicateurs structurels, de processus et d'impact.



Palais Wilson, Genève, où siègent les organes de traités

Par ailleurs, sur la base de la recommandation qui est faite au Togo d'associer la société civile et les organisations non gouvernementales actives sur son territoire à l'élaboration de son cinquième rapport périodique, CICREDHO a recommandé ainsi des consultations plus transparentes, y compris :

- l'établissement d'un calendrier des consultations ;
- la tenue des consultations à travers tout le pays et pas seulement à Lomé ;
- la prise en compte des préoccupations et recommandations des OSC consultées.

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) : examen du Togo



Délégation togolaise lors de l'examen du Togo par le CERD à Genève en novembre 2016

En prélude à l'examen des [18^{ème} et 19^{ème} rapports périodiques](#) du Togo par le [\(CERD\)](#) les 28 et 29 novembre 2016 lors de sa [91^{ème} session](#), CICREDHO a rappelé les recommandations fondamentales émises en 2008 et dont tout rapport au Comité devrait réaliser l'évaluation.

Après l'examen, CICREDHO a fait une synthèse des recommandations formulées sur les points suivants :

- La prévention de la discrimination dans l'accès à la fonction publique, notamment la question de la représentation équitable de l'ensemble des groupes ethniques du Togo au sein de la fonction publique a retenue l'attention du Comité. Les experts se sont préoccupés de la portée limitée des efforts visant à rééquilibrer la représentation ethnique dans le recrutement du personnel de la fonction publique, exprimé des inquiétudes sur le manque d'information concernant l'impact de la mesure prise lors du dernier concours d'accès à la fonction publique qui a recensé l'appartenance ethnique des candidats.
- La promotion de la réconciliation à travers une justice restauratrice et réparatrice, le Comité a estimé qu'il pourrait en résulter une impunité laissant sans poursuites pénales des auteurs des violences de 2005. Le Comité a recommandé au Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale ([HCRRUN](#)) de :
 - s'assurer de la mise en œuvre effective des 68 recommandations de la [Commission Vérité, Justice et Réconciliation \(CVJR\)](#), et plus particulièrement à la mise en œuvre de la Recommandation n°30 qui insiste sur la nécessité de travailler à apaiser les dissensions ethniques.
 - tout mettre en œuvre pour établir les responsabilités des auteurs des violences de 2005 afin d'engager des poursuites pénales à leur encontre et de mettre un terme à l'impunité.

Mobilisation des Organisations de la Société Civile (OSC) pour l'Examen Périodique Universel (EPU) du Togo

→ Appel à la mobilisation de la société civile

Avant l'examen EPU : Le mois d'août 2016 a été consacré à la mobilisation des OSC dans tous les pays autour d'un Appel. Les associations RADI, SADA et RAOTEDH se sont engagées dans la mobilisation de leurs membres. Cet Appel est destiné à faire émerger une série de recommandations portant sur des leviers clés susceptibles d'aider à la mise en œuvre effective des dites recommandations. Convaincu que le mécanisme de l'EPU a besoin d'un ancrage national, y compris auprès des petites associations de base qui font du reste un travail de proximité appréciable, CICREDHO a pu toucher quatre réseaux, coalitions et plateformes et 35 associations des droits de l'homme et de développement à Lomé et dans les cinq régions économiques du Togo.

Réseaux et organisations signataires :

1. Réseau des Associations et ONG Togolaises pour l'Education aux Droits de l'Homme (RAOTEDH), Lomé
2. Coalition des Organisations de Femmes pour le Développement l'Education et la Paix (COFEDEP), Kpalimé
3. Plateforme des Organisations de la Société Civile de Kloto (PFOOSC-K), Kpalimé
4. Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT), Lomé
5. Réseau de Lutte contre la Traite des enfants au Togo (RELUTET), Lomé
6. Recherche-Action pour le Développement Intégré (RADI), Kpalimé
7. Association Togolaise pour l'Education aux Droits de l'Homme et à la Démocratie (ATEDHD), Sokodé
8. Synergie d'Actions pour un Développement Approprié (SADA), Lomé
9. XANALO-TOGO, Atakpamé
10. Agir sur le Futur (ASF), Lomé
11. Action pour la Promotion et le Développement Intégrale de la Femme et de l'Enfant (A.PRO.D.I.F.E), Kara
12. ONG d'Appui aux Initiatives Locales (AIL), Kpalimé
13. Agence Régionale pour l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Enfants, Région des Savanes (AREDEE/RS)*, Dapaong
14. Centre d'Action pour le Développement Rural (CADR)*, Kouma-Konda
15. Actions pour la Promotion de la Santé (APROS)*, Kpalimé
16. Association de Volontariat International Togo (AVI Togo)*, Lomé
17. Cadre de Coopération et d'Actions Humanitaires pour un Développement Intégral (C.C.A.H. D.I.), Lomé

18. Education Scolaire Développement Environnement et Santé (ESDES), Kpalimé
19. Association des Parajuristes de Kloto (ASPAKLO), Kpalimé
20. Groupe de Réflexion pour l'Épanouissement de la Femme (GREF)*, Lomé
21. Winner group, Agomé Yoh
22. Association des Femmes Musulmanes pour l'Education et le développement (AFMED), Kpalimé
23. Association des Volontaires pour la Paix l'Environnement et le Tourisme (AVPET), Adéta
24. Mouvement des Garants de la Démocratie pour le Développement (MOGARDDE), Lomé
25. Association des Volontaires pour l'Education, le Développement et l'Echange Culturel Togo (AVEDEC-TOGO), Lomé
26. Association Chrétienne pour la Promotion Humaine (ACPH), Lomé
27. Nouvel Espoir pour la Jeunesse (NEJ), Lomé
28. Promotion de l'Excellence pour le Développement (PROEDEV), Lomé
29. Jeunes Elus pour le Développement (JED TOGO), Lomé
30. Association Amis des Enfants du Monde Togo, Lomé
31. Association Melchizedek (ONG MELCHIZEDEK), Lomé
32. Appui à la Masse Rurale pour l'Aménagement et le Développement (AMRAD), Kpalimé
33. ONG Carrefour de Développement (CD), Kpalimé
34. Nature Vie et Développement (NVD), Lomé
35. Dimension Sociale Togo (DST), Lomé
36. Association Togolaise pour la Défense et la Promotion des Droits Humains (ATDPDH), Lomé
37. Horizon Développement (HD), Lomé
38. Bureau National Catholique de l'Enfance du Togo (BNCE-Togo), Lomé
39. Centre International de Conseil, de Recherche et d'Expertise en Droits de l'Homme (CICREDHO), Lomé

→ Soumission des recommandations de l'Appel aux Etats en vue de l'examen

Le mécanisme de l'EPU est un mécanisme entre les pairs. Les ONG n'interviennent pas lors de l'examen. C'est pourquoi les recommandations de l'Appel auréolées du soutien de 39 réseaux, plateformes, associations et ONG sont partagées et suivies auprès de 46 Missions diplomatiques avant l'examen. L'objectif est d'influencer les commentaires, questions, recommandations des Etats ainsi que les « questions préalables » qu'ils ont le droit d'envoyer à l'Etat examiné avant l'examen.

CICREDHO avait proposé aux Etats de soumettre des « *advanced questions* ». 22 questions ont été en effet soumises par 6 Etats (Allemagne, Belgique, Espagne, Mexique, Royaume-Uni, Slovénie et Zambie).

→ Participation à l'examen

CICREDHO a suivi avec intérêt la présentation du bilan du 1^{er} cycle établi par la délégation togolaise forte de 16 membres dont 13 directement venus du Togo pour l'occasion. Les recommandations portées par CICREDHO n'étaient pas d'ordre thématique mais en lien avec la consolidation des institutions nationales et des plans nationaux des droits de l'homme. La plupart a été relayée par les Etats :



Salle XX du Conseil des droits de l'homme à Genève où se tiennent les sessions du groupe de travail de l'EPU

- 6 pays (Azerbaïdjan, Ghana, Guatemala, Mexique, Monténégro et Rwanda,) ont relayé les recommandations relatives à l'invitation des procédures spéciales (A/HRC/34/4, 130.7 et 130.8). Elles ont été toutefois rejetées par le gouvernement togolais ;
- 3 pays (Australie, Kenya et Sénégal) ont formulé des recommandations liées à l'indépendance, à l'impartialité de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) à la nomination de ses membres suivant les Principes de Paris (A/HRC/34/4, 129.7, 129.8, 129.10) ;
 - 2 pays (Chine et Zimbabwe) ont élevé des recommandations en lien avec la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et leur incorporation dans les politiques et programmes de développement (A/HRC/34/4, 128.99 et 128.35) ;
 - 5 pays (Indonésie, Ouganda, Pays-Bas, Soudan et Zimbabwe) ont insisté dans leur recommandation sur l'adoption, la mise en œuvre et le monitoring de programmes et plans d'action relatifs aux droits de l'homme dans plusieurs secteurs (A/HRC/34/4, 128.30, 128.31, 128.32, 128.34, 128.35, 128.68).
 - 2 pays (Ghana et Sierra Léone) ont exhorté le Togo à rattrapé son retard dans la soumission des rapports périodiques aux organes de traités (A/HRC/34/4, 128.37).

Les **conclusions** de l'examen comportent 195 recommandations :

- ✓ **141 ont été acceptées, c'est-à-dire ont recueilli l'adhésion du gouvernement,**
- ✓ **26 sont acceptées mais considérées par le Togo comme déjà mises en œuvre ou en cours de l'être ;**
- ✓ **28 sont notées, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas recueilli l'adhésion du gouvernement.** Sur les 11 recommandations sur lesquelles le Togo a voulu se prononcer avant l'adoption du rapport final, seules 5 ont été finalement acceptées, 6 ayant été rejetées ;
- ✓ **17 sont sous examen et feront l'objet de réponses écrites détaillées d'ici mars 2017 lors de la 34^{ème} session du Conseil des droits de l'homme au cours de laquelle le document final EPU du Togo sera adopté en plénière.**



Le siège du Togo à la Salle XX du Conseil des droits de l'homme à Genève

→ Table Ronde sur le processus de mise en œuvre des recommandations

Co-organisée avec le Centre d'Études Juridiques Africaines (CEJA) et l'Espace Afrique International, la Table Ronde s'est tenue à la Salle René Dumont de la Maison des Associations de Genève le 31 octobre 2016, c'est-à-dire le même jour de l'examen du Togo. L'objectif est d'engager très tôt la réflexion autour du processus de mise en œuvre.



De gauche à droite, Nazaire GNIENHOUN, Patrick LESSENE et Yao AGBETSE

Outre la présentation de M. Nazaire A. GNIENHOUN, Représentant Principal UNOG d'*Espace Afrique International* sur le mécanisme de l'EPU, la Table ronde modérée par M. Ghislain Patrick LESSENE, Directeur du CEJA, s'est appesantie sur la présentation principale est intitulée « Défis relatifs à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU Togo : quelques pistes de réflexion ponctuées de bonnes pratiques ».



Table Ronde du 31 octobre 2016 à la Salle René Dumont de la Maison des Associations à Genève

M. Yao AGBETSE, président de CICREDHO qui a développé le thème principal de la Table ronde s'est inspiré notamment du Guide Pratique Examen Périodique Universel Plan de mise en œuvre des recommandations et des engagements élaboré par l'Organisation Internationale de la Francophonie. Il s'est surtout plongé dans les réalités sociopolitiques du Togo, a fait le bilan de la mise en œuvre du premier cycle de l'EPU avant de lancer des pistes d'actions.

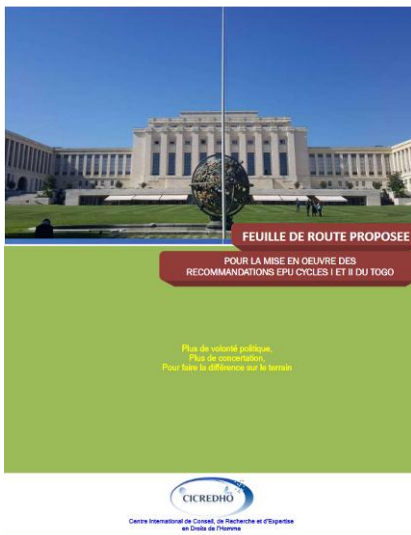
Des échanges, il est ressorti les points majeurs suivants :

- Faire une analyse de la mise en œuvre des recommandations de cycle 1 au-delà du rapport du Togo et de reverser dans le « panier » des recommandations du cycle 2, les recommandations qui n'auraient pas été mises en œuvre ou qui l'auraient été partiellement ;
- Constituer une matrice d'informations comme base pour l'élaboration du plan d'action de l'Etat pour la mise en œuvre des recommandations des cycles 1 et 2 ;
- Attacher une attention soutenue à la mise en œuvre des recommandations relatives aux droits économiques, sociaux et culturels (DESC)

Ces recommandations ont inspiré les initiatives prises par CICREDHO dans le cadre de son engagement EPU :

- Réaliser une compilation des informations utiles pour le plan d'action EPU ;
- Développer une base de données sur les DESC.
- Développer des actions sur les DESC, y compris avec des partenaires et membres de CICREDHO.

→ Proposition d'une feuille de route EPU



La mobilisation de la société civile ayant abouti à l'Appel EPU a débouché sur la proposition d'une feuille de route. Elle se fonde sur l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du premier cycle de l'EPU, notamment les bonnes et moins bonnes pratiques. Elle définit les étapes essentielles par lesquelles le processus de mise en œuvre devrait passer. Les axes principaux de la feuille de route sont :

DE L'EXAMEN A L'ADOPTION DU DOCUMENT FINAL EPU (OCTOBRE 2016 - MARS 2017)

1. Bilan de la mise en œuvre des recommandations du Premier cycle, 2011 ;
2. Evolution de la position sur les recommandations faisant l'objet d'examen ;
3. Evolution de la position de l'Etat sur les recommandations notées ;
4. Compilation de l'information nécessaire à l'élaboration du plan de mise en œuvre.

APRES L'ADOPTION DU DOCUMENT FINAL EPU (À PARTIR D'AVRIL 2017)

1. Restitution en Conseil des ministres ;
2. Atelier de restitution ;
3. Dépôt du Document final auprès de l'Assemblée nationale ;
4. Impulsion présidentielle ;
5. Mécanisme national de suivi des obligations et engagements internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
 - Mécanisme de pilotage et de coordination du plan de mise en œuvre ;
 - Plan national de mise en œuvre ;
 - Réseau national d'exécution du plan de mise en œuvre ;
 - Développement des indicateurs ;

- Mise en place d'une base de données électronique publique ;
- Mobilisation des ressources par le gouvernement ;
- Soumission d'un rapport à mi-parcours.

APPORTS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

1. Partage de l'information ;
2. Effort d'analyse et de synthèse ;
3. Suivi périodique.

APPORTS DES PARTENAIRES DU TOGO

1. Apport technique et logistique ;
2. Apport financier ;
3. Apport de suivi.

→ Diffusion de la feuille de route EPU

La diffusion est effectuée auprès des services du Ministère des droits de l'homme. Par ailleurs :

- 3 interviews ont été accordées à la Radio Pyramide par le Président et le Premier Conseiller de CICREDHO sur la proposition de feuille de route EPU ;
- Un dossier de presse est réalisé pour l'association des journalistes du Togo ;
- une campagne de diffusion faite sur les réseaux sociaux twitter et Facebook ;
- une diffusion au sein des 39 organisations co-auteurs de la feuille de route EPU et 11 autres organisations de la société civile togolaise ;
- 10 ONG internationales ;
- 10 Missions diplomatiques ;
- 3 médias internationaux.

→ Compilation des recommandations formulées au Togo par des mécanismes nationaux, africains et internationaux des droits de l'homme, 2000 - 2016

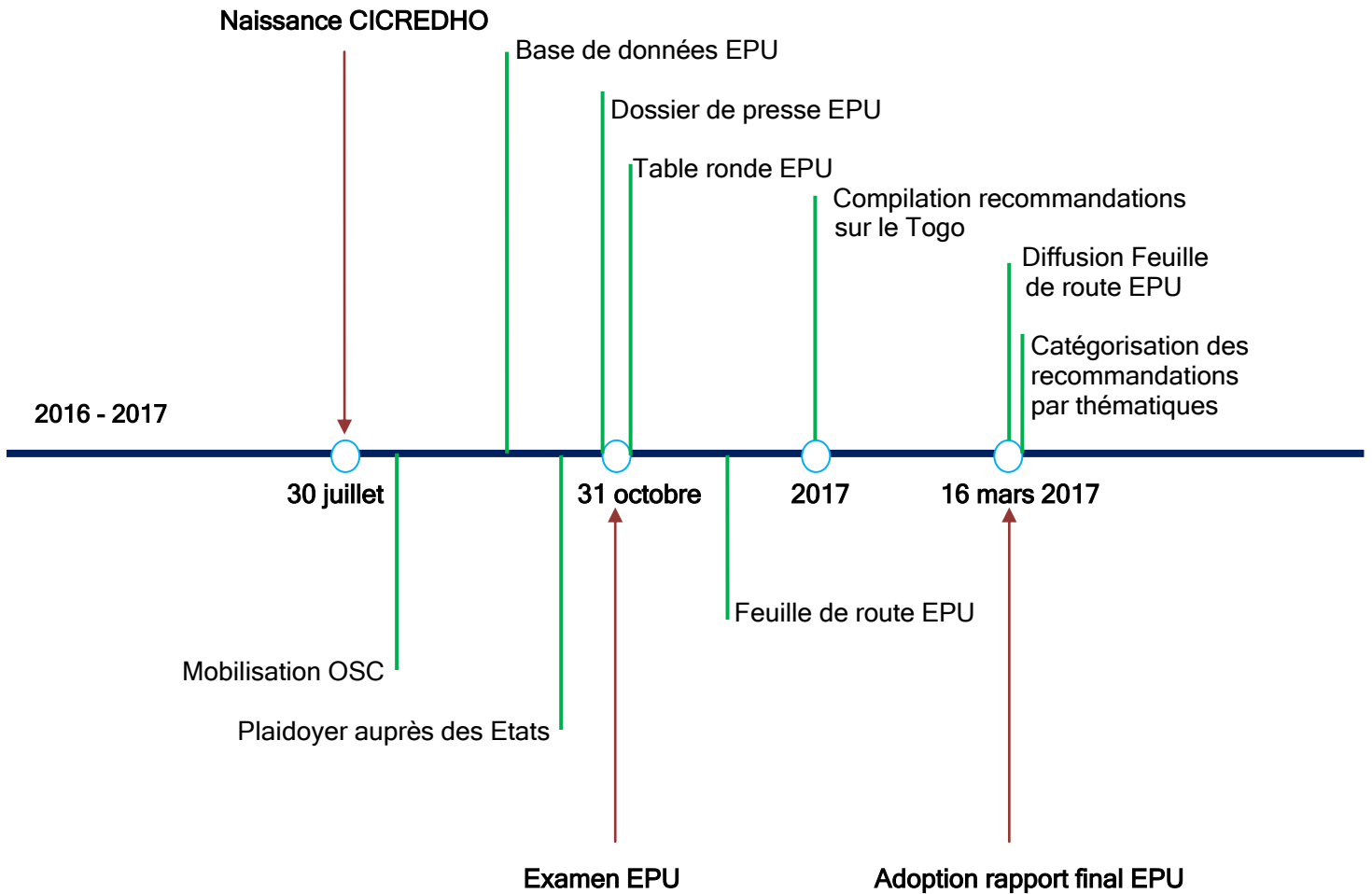
C'est la concrétisation des recommandations issues de la Table Ronde organisée le 31 octobre à la Maison des Associations à Genève. Les recommandations compilées émanent des mécanismes internationaux, y compris de l'Organisation internationale du Travail, régionaux et nationaux des droits de l'homme ayant formulé des recommandations au Togo. Les recommandations portent sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnements.

La compilation poursuit au moins six objectifs :

- Diffuser les recommandations des mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme ;
- Partager et rendre disponible à tous les acteurs étatiques et non étatiques des recommandations des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de supervision des droits de l'homme ;
- Constituer la matrice d'informations nécessaires à l'élaboration de plans de mise en œuvre et de suivi des recommandations de l'EPU ou plus généralement des politiques nationales des droits de l'homme ;
- Permettre une plus grande visibilité de l'ensemble des recommandations nationales, régionales et internationales en les mettant dans un document unique accessible ;
- Permettre aux acteurs étatiques et non étatiques d'avoir un outil de référence et de travail dans le cadre du suivi des engagements nationaux, régionaux et internationaux du Togo et de l'élaboration de leurs rapports périodiques et alternatifs ;
- Mettre à disposition des étudiants, chercheurs et professeurs un outil de recherche.



La ligne des activités EPU



Communiqués

2 communiqués ont été publiés sur :

- la ratification par le Togo du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;
- la célébration de la *Journée des droits de l'homme le 10 décembre 2016 sur le thème « [défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui](#) ».*

PERSEPECTIVES....

Recherche et capitalisation des pratiques des OSC

Revue Pratique des Droits de l'Homme (RPDH) est une revue ouverte sur l'ensemble des branches du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire et se veut résolument tourner vers la pratique sans exclure des analyses d'ordre théorique pour mieux éclairer la pratique.

Un numéro sur l'enregistrement des naissances au Togo est en gestation.

- Offrir des pistes d'action aux acteurs étatiques et non étatiques ;
- Contribuer à l'analyse des engagements volontaires et des obligations régionales et internationales en faisant le lien avec l'état de leur mise en œuvre concrète.

Un numéro sur l'enregistrement des naissances au Togo est en gestation.

Objectifs :

- Comblent le déficit de capitalisation des activités des acteurs de terrain Approfondir l'analyse juridique et factuelle sur des problématiques affectant la vie quotidienne et leur impact sur la jouissance effective et l'accès aux droits Offrir des pistes d'action aux acteurs étatiques et non étatiques ;
- Contribuer à l'analyse des engagements volontaires et des obligations régionales et internationales en faisant le lien avec l'état de leur mise en œuvre concrète.

Pôles d'expertise en droits de l'homme

Pôle d'Assistance Juridique (PAJU)

C'est une plateforme qui vise à :

- Plaider pour la mise en œuvre effective de la loi n°2013-010 du 27 mai 2013 portant aide juridictionnelle à travers la prise des mesures d'application, l'amélioration des pratiques inhérentes et la mise en place des coordinations nécessaires. En effet la loi prévoit notamment la mise en place d'un Conseil National de l'Aide Juridictionnelle et des Bureaux d'Aide



Inspection générale des services juridiques et pénitentiaires du Togo

- Juridictionnelle de 7 membres nommés pour un mandat de 4 ans, et des Bureaux d'Aide Juridictionnelle de 5 personnes auprès des juridictions, y compris des tribunaux pour enfants. La Loi de 2013 énonce aussi l'adoption en Conseil des ministres d'un décret relatif aux modalités fonctionnelles (composition et règles de fonctionnement) du Conseil et un arrêté du Ministre de la justice, Garde des Sceaux, portant nomination des membres des Bureaux d'Aide Juridictionnelle ;
- Constituer un pôle de conseils et d'avocats pour assurer la défense des personnes dépourvues de moyens ;
- Renforcer les capacités des avocats à intégrer les obligations régionales et internationales du Togo ainsi que les traités africains et internationaux relatifs aux droits de l'homme dans leurs activités.

Dans le cadre du prochain examen du Togo par le Comité des droits de l'homme et du Comité des droits de l'enfant, une étude portant sur l'état de l'assistance juridique est lancée.

Observatoire des Investissements en Droits de l'Homme (OBIDH)

C'est un outil qui vise à :

- Mettre à disposition des organisations de la société civile le calendrier des sessions parlementaires ;
- Favoriser les contacts avec les commissions parlementaires pertinentes ;
- Renforcer la capacité des organisations de la société civile pour une meilleure analyse des ressources dédiées aux droits de l'homme ainsi que leur évaluation ;
- Contribuer au plaidoyer destiné à faire augmenter les ressources en matière des droits de l'homme ;
- Monitorer l'affectation et l'utilisation effective des fonds votés pour les droits de l'homme.



Palais des Congrès abritant l'Assemblée nationale du Togo

Pôle des droits économiques, sociaux et culturels (PODESC)

Le PODESC entend combler une grande lacune au Togo, celle de l'absence d'une masse critique pour élever le niveau de la réflexion sur les droits économiques, sociaux et culturels afin de dépasser les incohérences qui pérennisent encore le non accès effectif de la grande majorité des populations à cette catégorie de droits. Le PODESC vise à réaliser des recherches et études en analysant les politiques publiques, les opérations des acteurs non étatiques et leurs impacts sur la population, puis proposer aux acteurs impliqués des actions concrètes et des pistes de renforcement ou de réorientation, tout en faisant le lien avec les autres catégories de droits. C'est autant de ressources pour le montant de projets. Entre 2017 et 2019, des thématiques suivantes feront l'objet de recherches et d'études :

- l'accès à l'éducation ;
- les entreprises et les droits de l'homme ;
- l'accès à la santé ;
- l'accès à l'eau potable.

Une base de données sur les DESC au Togo est en construction. Par ailleurs, CICREDHO fait partie du noyau d'organisations de la société civile togolaise et internationales investies dans l'élaboration du rapport alternatif au Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

CICREDHO envisage de développer un « Pôle DESC » sur son site internet. Cet outil offre des points de repères juridiques et pratiques aux acteurs. Il servira notamment à :

- élaborer une contribution au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies qui développe actuellement une Observation générale sur les Obligations des Etats dans le contexte des activités des entreprises en vertu du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels ;
- suivre les recommandations EPU relatives aux droits économiques, sociaux et culturels Communiqué DESC avec CIFRAD ;
- disposer d'une base de données utile pour l'élaboration du rapport alternatif des OSC au Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU. Le Togo doit soumettre son rapport national le 31 mai 2018.

CICREDHO fait partie d'un noyau de trois organisations composé de Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) et de la Coalition DESC-Plateaux qui s'engage à mobiliser en 2017 les acteurs pour un rapport alternatif au Comité de l'ONU.

Plan stratégique 2017 – 2019

Le plan stratégique triennal s'articule autour de 7 axes principaux :

- La conduite de recherches et des études ;
- Les activités de plaidoyer, de sensibilisation et de monitoring ;
- Le développement de partenariats à l'interne et à l'international ;
- Les activités d'appuis et conseils aux organisations de la société civile ;
- Le renforcement de la communication;
- La mobilisation des ressources pour les projets de terrain ;
- Le renforcement de la gouvernance interne.



PLAN STRATEGIQUE 2017 – 2019

Ce plan entend imprimer une dynamique d'actions, de partenariats, de communication et de mobilisation des ressources mais également de renforcement de la gouvernance interne pour porter dans la transparence et une gestion saine les projets, programmes et idéaux de CICREDHO.

CICREDHO entend ainsi à l'avenir :

- ✓ S'engager dans l'élaboration des rapports alternatifs aux organes de traités des Nations Unies, notamment au Comité des droits de l'enfant et au Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels ;
- ✓ Poursuivre son engagement dans le processus de mise en œuvre des recommandations de l'EPU en se basant sur la feuille de route proposée aux acteurs ;
- ✓ Réaliser des publications, y compris dans le cadre de sa Revue Pratique des Droits de l'Homme (RPDH) ;
- ✓ Consolidation du site internet pour le rendre plus dynamique ;
- ✓ Soutenir les associations membres par la recherche de financement de leurs projets.

RAPPORT FINANCIER

JUILLET - DECEMBRE 2016

Cours moyen CHF - XOF en 2016: 100 XOF = 0,165 CHF

	Dépenses				Recettes			
	Unité		Quantité	Total	Unité		Quantité	Total
	FCFA	CHF			FCFA	CHF		
Orgnaisation assemblée générale constitutive		43		26,230				
Rafraichissement (eau, boisson, snack, etc.)	10,230	17	1	10,230				
Location salle (BNCE-Togo)	10,000	17	1	10,000				
Cachet/tampon	6,000	10	1	6,000				
Site internet		297		180,000				
Consturction et maintenance	180,000	297	1	180,000				
Examen Périodique Universel (EPU)		200		120,909				
<i>Mobilisation société civile (transport, entretiens, communications, etc.)</i>		50		30,000				
RADI	10,000	17	1	10,000				
SADA	10,000	17	1	10,000				
RAOTEDH	10,000	17	1	10,000				
Table Ronde EPU à Genève		150		90,909				
Location salle, Maisons des associations		70	1	42,424				
Rafraichissement		20	1	12,121				
Photos vidéos		60	1	36,364				
Elaboration publications		107		64,848				
Disque dur externe		57	1	34,545				
Travaux graphiste		50	1	30,303				
Cotisations					10,000	66	4	40,000
Dons					352,121	581	1	352,121
		646		391,988		647		392,121

Les comptes ont été corroborés par le rapport du Commissariat aux comptes.

ISBN 978-2-9559808-1-1



**Centre International de Conseil, de
Recherche et d'Expertise en Droits
de l'Homme**

CICREDHO CICREDHO
Boulevard Sio, Route de peney 12
Djia Sokpanou Hédzranawoé 1214 Vernier
BP 7271 Lomé – Togo Genève - Suisse
Tel. +228 91 58 90 12 Tel. +4177 966 24 96
(Whatsapp)
Email : info.cicredho@gmail.com
Site Web. www.cicredho.org
Email. info.cicredho@gmail.com
Site Internet : www.cicredho.org
Facebook: Cicredho Togo
Twitter: @cicredho